

Envoyé en préfecture le 23/03/2022

Reçu en préfecture le 23/03/2022

Affiché le

ID : 074-247400112-20220322-D_2022_13-DE

2022-13 ADMINISTRATION GENERALE/ DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SYR'USSES EX-SMECRU

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 MARS 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 16 mars 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS, M. Jean-Pierre CAUQUOZ

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Jean PALLUD *procuration*, Mme Valérie PERAY, M. Daniel BOUCHET, Mme Chrystel BUFFARD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON *procuration*

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER *procuration*

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : M. Patrice PRIMAULT

Date d'affichage : 24 MARS 2022

OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SYR'USSES EX-SMECRU SUITE A UNE DEMISSION

DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SYR'USSES EX-SMECRU SUITE A UNE DEMISSION

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivière des Ussets SYR'USSES ex-SMECRU a pour objet, sur l'ensemble du territoire du bassin versant des Ussets, la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques par l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination et l'animation de démarches contractuelles de type «contrat de rivière» et «Plan de gestion de la ressource en eau».

En vertu des statuts de ce dernier, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est représentée au Comité syndical par **5 DELEGUES AVEC UN NOMBRE EGAL DE SUPPLEANTS** (ces derniers ne siègent qu'en cas d'absence des titulaires qu'ils remplacent).

En raison de la démission récente d'un conseiller communautaire représentant la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en tant que titulaire au sein du comité du SYR'USSES ex- SMECRU et en tant que vice-président du SYR'USSES ex-SMECRU, les membres du conseil communautaire doivent réélire un nouveau délégué.

Les délégués titulaires et suppléants actuellement en place sont les suivants :

Titulaires	Suppléants
M. Julian MARTINEZ Mme Catherine SGRAZZUTTI Mme Odile MONTANT M. M. Jean PALLUD	M. François RICHER M. Guy DEMOLIS M. Benoit FALCONNET M. Lionel PRICAZ M. Pascal GUETTE

Monsieur le Président invite en conséquence ses collègues à déposer leur candidature à la désignation d'un nouveau délégué titulaire au SYR'USSES ex-SMECRU.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **DESIGNE** comme représentant de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles au SYR'USSES ex-SMECRU le conseiller suivant : **M. Jean-Marc BOUCHET** en tant que titulaire

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND





**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

**Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau des contrôles de légalité et budgétaire**

Anney, le 21/03/2022

Le préfet de la Haute-Savoie

Suivi par : Benjamin FACCHINI
Tel : 04 50 33 60 89
Mél : benjamin.facchini@haute-savoie.gouv.fr

Ref : DRCL/BCLB/BF

Objet : Acceptation de démission.

Réf : Votre courrier reçu le 10-mars 2022

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous avez exprimé votre souhait de démissionner de vos mandats de délégué titulaire et de vice-président du syndicat de rivière Les Ussets.

En vertu des dispositions de l'article L. 2122-15 du CGCT applicables aux syndicats mixtes, j'ai l'honneur de vous informer que j'accepte votre démission qui deviendra effective à compter de la notification du présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Le Préfet,


Alain ESPINASSE

Monsieur Patrice PRIMAULT
200 chemin des Tailleuses
74350 CERCIER

Copie sera adressée au siège du syndicat.